

Donc, des erreurs ont été commises et. . . Oh, qu'on me donne une chance, j'ai été absent pendant trois ou quatre jours.

**M. McCurdy:** Ça se voit.

**Mme le vice-président:** Le ministre aura l'occasion de se rafraîchir la mémoire pendant que nous écoutons la question supplémentaire.

\* \* \*

### LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

**M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire):** Madame la Présidente, je m'adresse donc au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie.

Le rapport Porter critique aussi la politique de recherche et développement du gouvernement. On nous dit maintenant que le gouvernement s'apprête à mettre fin à sa participation au projet international de fusion.

Ma question est la suivante: Puisque ce projet a de bonnes chances d'aboutir à la production d'une énergie longtemps renouvelable sans danger pour l'environnement et puisque le Canada pourrait bénéficier de retombées de 1,5 milliard de dollars provenant de l'établissement de la centrale thermonucléaire sur son territoire, cette coupe de 13 millions de dollars est-elle raisonnable, alors que nous affectons des centaines de millions de dollars au projet TRIUMF-KAON et d'autres centaines de millions de dollars à un projet spatial, qui produiront des résultats nettement inférieurs aux avantages du projet international tant pour le Canada que pour toute l'humanité?

**L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, je suis heureux que le député pose la question et surtout qu'il s'intéresse à la fusion et au nucléaire et qu'il appuie sans hésitation cette industrie.

Je constate que le parti a changé d'opinion depuis que les questions ont été reçues hier. Je déclare simplement au député que le ministre d'État chargé de la recherche-développement et le Conseil du Trésor étudient actuellement ce projet et la possibilité d'une participation du Canada. Je le remercie de son appui et suis également heureux qu'il fera ces recommandations à son parti et à son chef.

### Questions orales

• (1140)

### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**M. George S. Baker (Gander—Grand Falls):** Madame la Présidente, le président de la Société canadienne des postes a été nommé par le décret n° 435 du Conseil privé, dont j'ai copie. En 1986 et pour cinq ans, soit jusqu'à cette année, son échelle salariale s'est étendue de 165 000 \$ à 205 000 \$. Elle a expiré le 17 février dernier et en mars, soit un mois plus tard, le Conseil privé a établi une nouvelle échelle salariale entre 248 000 \$ et 310 000 \$, sans compter sa prime.

Le ministre ne trouve-t-il pas un peu difficile de digérer le fait que le gouvernement accorde si rapidement et si discrètement une hausse salariale de 50 p. 100 au président de la Société canadienne des postes, alors qu'il dit au reste des Canadiens d'en accepter une de 0 p. 100 et de se serrer la ceinture?

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Madame la Présidente, lorsque Don Lander est devenu président de la Société canadienne des postes, les contribuables canadiens y versaient, sous forme de subvention, des centaines de millions de dollars, soit 500 millions par année.

Au cours des deux dernières années, sous la présidence de Don Lander, la Société canadienne des postes a remis aux contribuables ou au Trésor près de 200 millions de dollars sous forme de dividendes.

Je comprends que le député ne pense pas qu'un homme ayant réalisé un tel exploit devrait être rémunéré autant qu'un quelconque deuxième but réserviste au baseball mais, honnêtement, les contribuables ont obtenu un excellent rendement sur le salaire que nous avons versé à Don Lander. En tant que fiduciaires des contribuables, nous devrions l'applaudir et souhaiter que les autres dirigeants de notre économie soient aussi productifs que lui.

**M. George S. Baker (Gander—Grand Falls):** Madame la Présidente, le gouvernement a fermé des bureaux de poste, remplacé des maîtres de poste par des boîtes